CHRYSO®Air R2
Entraîneur d'air



DESCRIPTIF

CHRYSO®Air R2 est un agent entraîneur d'air permettant la formation d'un réseau de microbulles d'air stables dans les bétons et mortiers. La répartition et la taille particulièrement fine des bulles d'air, entraînées et stabilisées avec CHRYSO®Air R2, confère au béton une protection efficace contre les cycles de gel/dégel et l'action des sels de déverglaçage. Dans le béton frais, CHRYSO®Air R2 provoque un effet plastifiant, et une réduction d'eau à plasticité constante. Les bulles d'air agissent comme des particules fines, elles augmentent ainsi la maniabilité du béton. De plus, l'ajout du CHRYSO®Air R2 permet de piéger de l'eau. Il limite ainsi la ségrégation et diminue, voire supprime, tout ressuage. Le réseau de bulles uniformément réparties diminue les phénomènes de capillarité.

Caractéristiques		Conditionnement
* Nature : liquide * Densité : 1,01 ± 0,010 * Couleur : jaune clair * PH : 12 ± 1	* Point de congélation : -1°C environ * Teneur en ion CL^- : ≤ 0,1 % * Na2o équivalent : ≤ 1 % * Extrait sec : 7,5 % ± 0,7 %	* Cubi de 1010 kg * Futs de 228 kg * Jerricans de 20 kg

Conformité

CHRYSO®Air R2 est un entraîneur d'air qui satisfait aux exigences réglementaires du marquage CE. La déclaration correspondante est disponible sur notre site internet. CHRYSO®Air R2 est également conforme au référentiel de certification NF085, dont les spécifications techniques sont celles de la partie non harmonisée de la norme NF EN 934-2. CHRYSO®Air R2 ne favorise pas la corrosion de l'acier enrobé dans du béton (test électrochimique selon la norme DIN V 18998:2002-11).
Adresse AFNOR - 11 avenue F. de Pressensé - 93571 Saint Denis La Plaine Cedex

dernière modification : 2012

Zone Industrielle du Sahel Lots 92 & 94 26400 Had Soualem – B.P : 111
Tél. : 022 963 275/78 - Fax : 022 963 362 - E-mail : Sodap@sodapmaroc.ma
www.sodapmaroc.ma





APPLICATION

Domaines d'application

* Tous types de ciments.
* Bétons exposés au gel.
* Dalles d'autoroutes, pistes d'aéroports.
* Barrages, réservoirs.
* Ouvrages d'art, ouvrages à la mer.
* Correction de la granulométrie des sables naturels pauvres en fines.
*Bétons extrudés

Mode d'emploi

Plage de dosage : 0,04 à 1 kg pour 100 kg de ciment.
Le dosage de l'entraîneur d'air est en fonction de la quantité d'air souhaitée et des différents composants présents dans la formule du béton. CHRYSO®Air R2 est totalement miscible à l'eau. Il doit être incorporé préalablement à l'eau de gâchage ou sur les granulats.
La quantité d'eau doit être déterminée en fonction de la plasticité souhaitée. L'efficacité maximale de CHRYSO®Air R2 doit être déterminée après des essais de convenance prenant en compte les caractéristiques rhéologiques et les performances mécaniques souhaitées pour le béton. L'air entraîné est essentiellement un granulat fin fictif. On doit le considérer comme tel et effectuer les réductions de sable correspondant au volume supplémentaire d'air entraîné. Le taux d'entraîneur d'air total doit être vérifié périodiquement dans les bétons car il varie avec la nature des granulats et le rapport E/C.

Précautions

*En cas de gel, le produit conserve ses propriétés une fois dégelé et homogénéisé par agitation légère
* Durée de vie : 18 mois.

SECURITE

CHRYSO®Air R2 est un produit "sans danger". Le port d'équipements de protection individuelle est recommandé.

dernière modification : 2012



Zone Industrielle du Sahel Lots 92 & 94 26400 Had Soualem – B.P : 111
Tél. : 022 963 275/78 - Fax : 022 963 362 - E-mail : Sodap@sodapmaroc.ma
www.sodapmaroc.ma